

DELIBERATION N° 2024-59 DU 27 JUIN 2024 :
Avis sur le projet Enerpark

Le conseil municipal d'AHUN s'est réuni le 27 juin 2024 à la Mairie d'AHUN en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry COTICHE Maire, selon convocation du 18 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS : M. COTICHE, M DESLOGES, Mme DEMAY, M BOUDEAU, Mme DUBOUIS, M FOIRET, M DENIAU, M CHERRORET, Mme ENGUEHARD, Mme FAURE, M. CHAUSSECOURTE,

ETAIENT EXCUSES : M. CHARLES,

ETAIENT ABSENTS : Mme MAZIERE, M PACAUD, Mme LAURENT

➤ Monsieur Desloges est élu secrétaire de séance.

VOTE :

- Contre : 9
- Abstention : 2
- Pour : 0

Monsieur le Maire rappelle :

- La délibération n°2022-26 du 19 avril 2022 approuvant le chaper des charges pour acceptabilité des projets de photovoltaïque au sol,
- La présentation aux membres du Conseil Municipal le 05 décembre 2023,
- Le dépôt du dossier au 26 avril 2024, et son instruction en cours aux services de la DDT.

Il indique que les dits services sont toujours en attente de l'avis du Maire. Etant donné l'importance du projet, Monsieur le Maire souhaite connaître la position des membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote contre un avis favorable pour les points non respectés du projet dans la charte, à savoir :

- Restreindre ce type de projet aux espaces immédiatement adjacents aux postes sources existants en 2021 (rayon maximal de 5 km),
- Eviter la proximité et la co-visibilité avec toute habitation

Fait à AHUN le 28 juin 2024

Le Maire,


Thierry COTICHE